

Procès verbal des délibérations du Conseil Municipal de Waldighoffen séance du 24/06/2024

Le 24 Juin 2024 à 20 heures, le Conseil Municipal de WALDIGHOFFEN, régulièrement convoqué le 19/06/2024, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire.

Membres présents : M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire, M. DIETSCHY Fabien, M. HATSCH Serge, Mme BURGER Sylvie, M. NUSSBAUMER Michel, Adjoint, M. MARY Etienne, Mme ISPA Dominique, Mme EGLIN Béatrice, Mme HENGY Judith, M. WELMELINGER Nicolas, M. ZIMMERMANN Cyrille, M. GLATTACKER Marc, Mme FISCHER Mallory, M. GRUNENWALD Christophe, Mme GAISSER Nathalie, Mme ALZON Karine.

Membres absents :

Excusés : Mme OSINSKI Eliane donne procuration à Mme EGLIN Béatrice, M. RIEGERT Patrick donne procuration à M. GRUNENWALD Christophe, Mme SCHMITT KUNTZ Thérèse donne procuration à Mme GAISSER Nathalie.

<i>Date de la convocation :</i>	<i>Nombre de membres :</i>
19/06/2024	• Afférents au Conseil municipal : 19
<i>Date d'affichage :</i>	• En exercice : 19
19/06/2024	• Présents : 16

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de la séance : DIETSCHY Fabien

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2024
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2024
4. Vente à M et Mme Bernard Metzger du terrain section 1 n°624/28
5. Taxe Intérieure sur la consommation Finale d'Electricité - part communale - TICFE-C
6. Subventions aux associations
7. Régie photocopies
8. Travaux rue de Bâle
9. Assemblée générale de l'Association des Commerçants et Artisans de Waldighoffen et Environs
10. Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire
11. Divers

M. le Maire félicite Mme Mallory Fischer et son époux pour la naissance de leur fille Maryne.

2024_036

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Vu l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que « au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations » ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne M. Fabien Dietschy comme secrétaire de la présente séance.

A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2024_037

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2024

Observation : néant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Mmes Dominique Ispa, Béatrice Eglin et Mallory Fischer, absentes lors de la séance, s'abstenant,
Approuve le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2024.

A la majorité (pour : 16 - contre : 0 - abstention : 3) des membres présents et représentés.

2024_038

3. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2024

Observation : néant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Mmes et M. Sylvie Burger, Dominique Ispa, Mallory Fischer et Marc Glattacker, absents lors de la séance, s'abstenant,
Approuve le procès-verbal de la réunion du 12 avril 2024.

A la majorité (pour : 15 - contre : 0 - abstention : 4) des membres présents et représentés.

2024_039

4. Vente à M et Mme Bernard Metzger du terrain section 1 n°624/28

M. le Maire rappelle que la Commune a préempté la parcelle cadastrée section 01 n°28, d'une surface de 2,06 ares. Après arpentage, la Commune conserve une surface de 19 m² permettant d'avoir l'emprise de terrain nécessaire à l'enfouissement d'un réseau d'assainissement dans le chemin. 1,87 ares sont vendus aux époux Bernard et Marie-Jeanne Metzger.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide la cession de la parcelle cadastrée section 01 n°624/28, d'une surface de 1 ares 87 ca, à Waldighoffen, à Monsieur et Madame Bernard et Marie-Jeanne Metzger – Schmitt.

Fixe le prix de l'are à 13 000 €.

Autorise M. le Maire à signer l'acte de vente qui sera établi par la SCP Patrick MUNCH de Mulhouse et tous actes s'y rapportant.

Autorise M. le Maire à signer le titre de recette.

A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2024_040

5. Taxe Intérieure sur la consommation Finale d'Electricité - part communale - TICFE-C

- Vu l'article 54 de la loi de finances n°2020-1721 du 29 décembre 2020 prévoyant le remplacement de la Taxe communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE) par la Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Electricité (TICFE) ;
- Vu l'article L. 2333-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article L. 5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération du Comité Syndical du 13 février 2024 fixant la clé de répartition à utiliser pour effectuer le reversement aux communes ;

Le Maire expose, que sur délibérations concordantes de son Conseil Municipal et du Comité Syndical, l'article L. 5212-24 du Code Général des Collectivités Territoriales permet au Syndicat Territoire d'énergie Alsace (TEA) de se substituer aux Communes pour la perception de la TICFE et pour le reversement de cette dernière aux Communes.

TEA reversera 99% de la taxe perçue aux Communes membres sur la base de la clé de répartition suivante : versement en année N au prorata de l'année N-1 des consommations des gammes tarifaires inférieures à 250kVA.

Le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer sur cette disposition et précise qu'elle demeure valable tant que la commune ne rapporte pas sa délibération par une nouvelle décision contraire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve les modalités de reversement par TEA de la TICFE telles qu'exposées ci-dessus.

La présente délibération sera adressée à M. le Préfet, sous couvert de M. le Sous-Préfet, et au Président de TEA qui en informera les collectivités membres.

Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2024_041

6. Subventions aux associations

M. Fabien Dietschy présente à l'assemblée les propositions de subvention à verser à des associations.

<i>Associations</i>	<i>motifs de la demande</i>	<i>montant proposé</i>
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Waldighoffen		200.00
Association Part'âge Sepwal	animations musicales, atelier floraux, médiation animale, danse assise	200.00
Fabrique de l'église de Waldighoffen		500.00
Société de musique Concordia de Waldighoffen		200.00
UNC Waldighoffen - Durmenach		100.00

Association sportive Waldighoffen		400.00
Souvenir Français d'Altkirch		100.00
Prévention routière de Colmar		100.00
Delta revie de Mulhouse	Téléassistance. En 2023, remplacement des anciens équipements par de nouveaux matériels dotés de la 4G.	80.00
APALIB de Mulhouse	actions de prévention santé, lutte contre isolement (hébergement en résidence et restauration, ménages, téléassistance)	50.00
APAMAD de Mulhouse	soins à domicile (service soins, livraisons de repas et travaux à domicile, aide aux aidants, suivis pour protection juridiques des majeurs)	50.00
les Amis de Luppach - Territoires solidaires, de Bouxwiller	financement d'une animatrice, investissements de confort, animations	50.00
Mieux vivre son diabète d'Altkirch		100.00
Les As du temps libre Neuweg - section astronomie, de Saint-Louis	soirée astronomie à Waldighoffen en septembre 2023	100.00
Union départementale des sapeurs pompiers du Haut-Rhin	activités sportives, contribution achat de tenues et équipements, sub. à caractères sociales des adhérents, ... 20 € par sapeur pompier (45 pompiers)	900.00
Les Restaurants du cœur - relais du cœur du Haut-Rhin	Fonctionnement des activités	50.00
Ehpad Dr Pierre Gilet de Dannemarie	Nouveaux projets : médiation animale, sortie "pédalons ensemble", excursion, achat borne musicale	50.00
<i>Déjà votées :</i>		
Groupement d'Action sociale de Bollwiller	actions sociales en faveur des agents communaux adhérents	270.00
	total des subventions :	3 500.00

Aucune subvention n'est attribuée à : Association sportive Nouvelle Génération, Ensemble vocal Arpège, Adler Jäger Wagges de Waldighoffen, UNCAFN Altkirch, Ecole de musique, danse et théâtre du Sundgau d'Altkirch, Vision'ère d'Illzach, AFAPEI de Bartenheim, APAEI de Cernay, Banque alimentaire du Haut-Rhin, SEPIA Suicide Ecoute Prévention Intervention auprès des Adolescents, de Colmar

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide de verser le montant des subventions telles que précisées dans le tableau récapitulatif ci-dessus.

Précise que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2024.

A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2024_042

7. Régie photocopies

M. le Maire indique qui est nécessaire de confirmer la conversion francs / euros du coût des photocopies réalisées en Mairie pour des usagers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Fixe à 0,30 € le coût d'une photocopie.

Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2024_043

8. Travaux rue de Bâle

M. le Maire informe que les travaux réalisés par la Communauté de Communes Sundgau ont démarré le 06 mai dernier.

M. Serge Hatsch indique que la première phase des travaux comprenant la pose des canalisations d'assainissement et d'eau potable s'achève dans quelques jours. La seconde phase va suivre. Il s'agit de la pose des branchements de chaque riverain. Les difficultés sont constatées lorsque les branchements et réseaux privés anciens ne sont pas connus par les propriétaires actuels.

La réalisation des travaux dans la rue du Bux est plus compliquée, la rue étant plus étroite. Il rappelle que dans la rue de Bâle, l'ancienne conduite unitaire devient la canalisation d'eau pluviale, dans la rue du Bux, le réseau unitaire existant sera conservé et utilisé pour la collecte des eaux usées et raccordé au nouveau réseau d'assainissement de la rue de Bâle.

Le Maître d'œuvre chargé des travaux d'assainissement réalisera également les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de la voirie pour la Commune. La Commune reste dans l'attente de la présentation d'un projet.

2024_044

9. Assemblée générale de l'Association des Commerçants et Artisans de Waldighoffen et Environs

M. le Maire informe que l'Association des Commerçants et Artisans de Waldighoffen et Environs (ACAW), en sommeil depuis quelques années, compte reprendre ses activités. Une Assemblée Générale a eu lieu le 3 juin 2024 suivie de réunions du Comité.

Le nouveau Président est M. Guy Humbert.

M. Fabien Dietschy, en qualité d'Adjoint en charge du commerce et de l'artisanat et ancien Président de l'ACAW, présente les projets actuels : création d'un nouveau logo, chèques cadeaux, opération de Noël, fête du 40ème anniversaire de l'ACAW, réalisation de vidéos de présentation des membres. Il a soutenu et conseillé le nouveau Président.

2024_045

10. Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,
Considérant l'obligation d'informer le Conseil Municipal des décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal prend note que M. le Maire a pris les décisions suivantes :

Préparation, passation et exécution des marchés		
<i>objet des achats, travaux ou des services</i>	<i>entreprise retenues</i>	<i>montant HT et TTC</i>
Achat de matériel de vidéo projection	Adequation Web de Hirsingue	1 380,00 € HT, soit 1 656 € TTC
Achat de deux portes de garage (Presbytère)	Ferronnerie Mary de Waldighoffen	4 245,00 € HT, soit 5 094,00 € TTC
Remplacement d'une décoration de Noël	Electricité Dietschy de Waldighoffen	1 864,00 € HT, soit 2 238 € TTC
Achat d'un ordinateur et douchette pour code-barres (médiathèque)	Adequation Web de Hirsingue	1 609,17 € HT, soit 1 931,00 € TTC
Remplacement sonde et pompe chaudière (groupe scolaire)	Stihle de Logelbach	5 043,66 € HT, soit 6 052,39 € TTC
Maîtrise d'œuvre pour la rénovation d'un bâtiment communal rue des Ecoles	Cabinet Daniel Munck Architecture de Ferrette	Taux de rémunération de 12%, soit un forfait provisoire de rémunération de 50 280 € HT, soit 58 898,00 € TTC pour travaux de rénovation et 16 020 € HT, soit 17 622,00 € TTC pour les travaux en option

Conclusion et révision du louage de choses	
Location salle polyvalente du 12/02/2024 au 21/02/2024	Location : 18 000 €
Location salle polyvalente du 29/06/2024 au 30/06/2024	Location gratuite
Location des abords de la salle polyvalente du 29/07/2024 au 03/08/2024	Location : 200 €
Location salle polyvalente du 24/10/2024 au 28/10/2024	Location : 300 €
Location salle polyvalente du 20/03/2025 au 21/03/2025 avec la scène	Location : 2 000 € et montage et démontage de la scène : 100 €

Assurance et acceptation des indemnités de sinistre	
CIADE : remboursement sinistre du 06/12/2023 : divers mobiliers urbains	3 172,18 €
CIADE : remboursement vandalisme dans la salle polyvalente du 27/10/2023	2 580,86 €
CIADE : remboursement vandalisme du 1808/2023 à l'aire de jeux : table de pique-nique	973,81 €
CIADE : remboursement vandalisme du 29/10/2023 à l'aire de jeux : arbres	796,38 €

En complément, M. Fabien Dietschy indique porter plainte systématiquement à la gendarmerie en cas de déprédation aux lieux publics et d'actionner les assurances le cas échéant.

Délivrance et reprise des concessions dans le cimetière	
<i>Tombes</i>	<i>Décisions</i>
C105 Hemmerlin-Muller	Renouvellement de la concession – 15 ans
C104 Schmitt – Schmitt	Renouvellement de la concession – 30 ans
E7 Aubry	Attribution d'une nouvelle concession – 15 ans
A86 – Boeglen	Attribution d'une nouvelle concession – 15 ans

Exercice du droit de préemption urbain		
Décision de ne pas appliquer le droit de préemption urbain sur les parcelles suivantes :		
Propriétaires	Biens vendus	Acquéreurs
M. Stéphane Grosjean et Mme Christelle Giroux	Section 8 n°255/1 de 8,38 ares Section 8 n°243/1 de 2,51 ares Section 8 n°255/1 de 8,38 ares Terrains bâtis 2 rue des Faisans	M. Alexis Rüfenacht et Mme Pauline Giegelmann
M. Daniel Henlin	Section 8 n°255/1 de 8,38 ares Terrain non-bâti lieudit Treschenegerten	Mme Lisa Dro
Mme Agnès Kirscher	Section 1 n°402/1 de 27,44 ares Section 1 n°403/1 de 2,12 ares Terrains bâtis 30 rue de la République	M. Aysin OZALP

Mme Marthe Odile Gutknecht-Gissingner	Section 7 n°1 de 9,79 ares Section 7 n°2 de 10,89 ares Section 7 n°3 de 2,16 ares Terrains bâtis 31 rue du 19 novembre	SCI du jardin d'Espagne
M. Jean-Luc Meny et Mme Agnès Hassenforder	Section 3 n°436/4 de 62,42 ares Terrain bâti 6 rue Emanuel Lang Locaux dans un bâtiment en copropriété	Mme Angélique Fouard
Mme Camille Brand	Section 3 n°508 de 4,89 ares Terrain bâti 48 rue du Maréchal Joffre Locaux dans un bâtiment en copropriété	Mme Emilie Haeffelin

2024_046

10. Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire

10. 1 Location de la salle polyvalente pour le Forum des métiers 2025

M. Etienne Mary informe que depuis plusieurs années le Comité local éducation économie (CLEE) du Sundgau organise à Durmenach le forum des métiers destiné aux collégiens. Il a été proposé de réaliser cette manifestation à Waldighoffen, dans la salle polyvalente, en janvier 2025 et il demande l'avis des conseillers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
**Approuve l'organisation du Forum des métiers à Waldighoffen.
Donne son accord pour la gratuité de la salle polyvalente.**

A l'unanimité (pour : 19 - contre : 0 - abstention : 0) des membres présents et représentés.

2024_047

11. Divers

- Elections législatives : M. le Maire rappelle la tenue des élections législatives des 30 juin et 07 juillet 2024. M. Michel Nussbaumer fait le point des créneaux de permanences.

- Bureau de vote : M. le Maire informe des directives de la Préfecture quant à la présence de chien accompagnant l'électeur dans le bureau de vote : aucune règle ne stipule l'interdiction ou l'autorisation de leur présence.

- Syndicat départemental des gardes-champêtres : M. Marc Glattacker rend compte de la réunion du Comité Syndical de la Brigade Verte d'Alsace qui s'est tenue le 30 mai 2024 à Muntzenheim.

Les membres ont élu M. Maxime Belzung en tant que nouveau Président du Comité syndical. M. Thomas Zeller a été élu délégué titulaire du poste de Hagenthal le Bas au sein du Comité exécutif.

- Défibrillateurs : M. Marc Glattacker rappelle qu'il est important de faire réaliser l'entretien annuel des défibrillateurs. A cet effet, M. Fabien Dietschy contactera le fournisseur Best of Santé Médical de Habsheim.

- Voyage à Paris : M. Fabien Dietschy rappelle le projet de voyage mémoriel en Autocar à Paris avec 42 élèves de CM1 et CM2, du 13 au 15 novembre 2024. Ce voyage est organisé conjointement avec le Souvenir français, l'école et la Commune. Y participeront aussi 10 parents d'élèves et 8 conseillers municipaux et des membres du Souvenir Français - section d'Altkirch.

Au programme : visite de la tour Eiffel, visite du Louvre, du Sénat et de l'Assemblée Nationale, ravivage de la flamme du souvenir le 14 novembre en soirée, éventuellement une sortie en bateau-mouche.

Le voyage est subventionné par Groupama, la section départementale du Souvenir français, le Souvenir français d'Altkirch, une banque de Waldighoffen. D'autres demandes de subvention sont en attente de réponse. La Commune subventionnera également le voyage pour un montant proposé de 3 000 €.

La contribution financière nette par élève est estimée à 50 €. Enfin, les parents d'élèves, les conseillers municipaux et les membres du Souvenir Français participants au voyage paieront les frais réels du séjour.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire clôt la séance à 21 h 30.

CLOTURE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 24 juin 2024

Ordre du jour :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 10 avril 2024
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 avril 2024
4. Vente à M et Mme Bernard Metzger du terrain section 1 n°624/28
5. Taxe Intérieure sur la consommation Finale d'Electricité - part communale - TICFE-C
6. Subventions aux associations
7. Régie photocopies
8. Travaux rue de Bâle
9. Assemblée générale de l'Association des Commerçants et Artisans de Waldighoffen et Environs
10. Décisions prises dans le cadre des délégations au Maire
11. Divers

Membres présents : M. SCHIELIN Jean-Claude, Maire, M. DIETSCHY Fabien, M. HATSCH Serge, Mme BURGER Sylvie, M. NUSSBAUMER Michel, Adjoints, M. MARY Etienne, Mme ISPA Dominique, Mme EGLIN Béatrice, Mme HENGY Judith, M. WELMELINGER Nicolas, M. ZIMMERMANN Cyrille, M. GLATTACKER Marc, Mme FISCHER Mallory, M. GRUNENWALD Christophe, Mme GAISSER Nathalie, Mme ALZON Karine.

Signature du Maire
Jean-Claude SCHIELIN

Signature du secrétaire
Fabien DIETSCHY